



Mairie de Chaponnay

Date de mise à jour : 06/02/2018

AUXILIAIRE DE PUERICULTURE

Filière médico-sociale

Grade : Auxiliaire de puériculture de 1^{ère}, 2^{ème} classe ou principal

Service : Crèche

Lieu d'affectation : Crèche

Position hiérarchique

Sous la responsabilité hiérarchique directe de la Directrice de crèche et des EJE référentes de section

Aucune responsabilité hiérarchique directe

Missions principales

Participer à la prise en charge individuelle et collective de l'enfant bien portant ou en situation de handicap de moins de 6 ans

Accueillir les familles

Entretien du matériel de proximité de l'enfant (jouets, matériel de puériculture...)

Activités

Après des enfants :

Réaliser l'accueil personnalisé des enfants et de leur famille

Répondre aux besoins d'éveil, alimentaire, de sommeil, de nursing, de bien-être, de confort et de sécurité des enfants dans le respect de leur rythme en menant des activités en lien avec l'équipe et les familles et en participant à l'élaboration du projet pédagogique

Garantir la sécurité du groupe d'enfants par l'aménagement de l'espace et une surveillance constante

Aider à la socialisation et à l'autonomie de l'enfant, favoriser le langage, les découvertes, les explorations et les expériences

Aménager, nettoyer et désinfecter les espaces de vie de l'enfant, du petit matériel et des jeux

Veiller à l'application du règlement de fonctionnement

Participer à l'accueil des stagiaires

Après des parents :

Les accueillir, les écouter, les rassurer en valorisant leur fonction parentale

Respecter leurs choix éducatifs sans jugement en les adaptant au mieux à l'accueil collectif

Effectuer des transmissions précises pour assurer la continuité de l'accueil

Relations

- Internes : Service technique, culturel, scolaire, jeunesse, communication
- Externes : enfants, familles, prestataires

Conditions d'exercice

Temps de travail : 37h30 hebdomadaires

Horaires définis en fonction du projet pédagogique et des besoins du service, les horaires pourront être soit coupés, soit continus. Les réunions du soir sont obligatoires ainsi que les temps festifs

En l'absence d'un agent, des changements d'horaires et/ou d'affectation pourront intervenir

Moyens d'exercice

Local adéquat et sécurisé

Équipement et matériel adapté

Savoir

Connaissance de l'organisation d'un EAJE

Connaissance du développement moteur, psychomoteur, somatique, affectif et social de l'enfant

Connaissance de base des pathologies infantiles fréquentes

Connaissance des besoins nutritionnels et de sommeil de l'enfant

Connaissance des règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie

Savoir-faire

Identifier les besoins fondamentaux, apprécier l'état de santé d'un enfant et adapter sa réponse

Accompagner l'enfant dans la réalisation des activités dans un but d'éveil et d'autonomie

Utiliser les règles et les protocoles d'hygiène lors des soins

Suivi des stocks des produits pharmaceutiques

Utiliser les techniques de manutention et les règles de sécurité pour l'installation et la mobilisation des enfants

Utiliser les techniques et les protocoles d'entretien des locaux et du matériel

Rechercher, traiter et transmettre les informations pour assurer la continuité de l'accueil (par écrit et oralement)

Accompagner les parents sur leurs demandes concernant l'hygiène et l'alimentation de l'enfant

Discerner le caractère urgent d'une situation de soins pour alerter

Savoir-être

Être organisée, rigoureuse, douce et patiente

Savoir travailler en équipe

Savoir s'adapter

Avoir le sens du service public

Communiquer avec l'enfant et son entourage dans le cadre d'une relation de confiance